

La protection intégrée contre le psylle du poirier (*Psylla pyri* L.), exemple d'application pratique de la recherche entomologique

Autor(en): **Keimer, Christian**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Mitteilungen der Schweizerischen Entomologischen Gesellschaft = Bulletin de la Société Entomologique Suisse = Journal of the Swiss Entomological Society**

Band (Jahr): **56 (1983)**

Heft 1-2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-402072>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La protection intégrée contre le psylle du poirier (*Psylla pyri* L.), exemple d'application pratique de la recherche entomologique

CHRISTIAN KEIMER¹

Station phytosanitaire cantonale, Avenue Ed.-Vaucher 50, CH-1203 Genève

Traditionnellement les vergers de poiriers étaient protégés par une lutte commune contre le psylle et les autres ravageurs, comme le carpocapse, *Cydia pomonella* L., et capua, *Adoxophyes orana* FvR., en utilisant des insecticides polyvalents. Les psylles se sont accoutumés à ces insecticides, et leurs prédateurs naturels, les anthocorides, *Anthocoris nemoralis* F. (Hétéroptera), ont été éliminés. La recherche entomologique a donc élaboré une nouvelle conception de protection contre le psylle: séparation de la lutte contre ce ravageur et contre le carpocapse et capua, ménagement des anthocorides.

Dans un premier temps, les entomologues ont testé différents insecticides spécifiques contre le psylle (Diflubenzuron, Amitraz, Régulateur de Croissance des Insectes), et ont mis au point une stratégie de lutte épargnant les anthocorides: en hiver, traitement avec des produits à base de DNOC ou des pyréthrinoides, et, en été, intervention avec des produits spécifiques (BAGGIOLINI, M. 1979. Revue suisse Vitic. Arboric. Hortic. 11: 15-16 et 24-25; BAGGIOLINI, M. *et al.* 1979. Bull. Soc. Ent. Suisse 52: 3-11; STÄUBLI, A. 1983. Revue suisse Vitic. Arboric. Hortic. 15: 26). En outre, dans le cadre de l'OILB, on teste les effets secondaires de nombreux pesticides (insecticides, acaricides, fongicides) sur les anthocorides.

Dans un deuxième temps, les organismes chargés de la vulgarisation arboricole ont introduit cette nouvelle conception dans la pratique. Au niveau régional, une lutte hivernale commune est menée, par exemple par les arboriculteurs valaisans. A l'échelon de la parcelle, nous préconisons la production intégrée de poires. Cette production doit intégrer des méthodes culturales raisonnées, qu'il s'agisse entre autres de la taille, de la fumure ou de l'irrigation, de façon à ne pas favoriser le développement des populations de psylles. Elle doit également favoriser la prédation naturelle, épargner les anthocorides, en utilisant des produits phytosanitaires ménageant ces précieux auxiliaires.

Pour illustrer cette nouvelle forme de protection contre le psylle du poirier, nous avons montré l'évolution d'un verger situé à Jussy (GE) suivi depuis 1980. En 1982, par exemple, aucune intervention n'a été nécessaire contre le psylle, les anthocorides s'étant chargés eux-mêmes du travail; contre le carpocapse la culture a été protégée par confusion. Trois ans de résultats probants nous incitent non seulement à continuer une protection douce, biologique, contre le psylle du poirier avec les anthocorides, mais aussi à étendre simultanément ce type de protection à d'autres ravageurs, comme le carpocapse ou les acariens.

¹ Résumé d'un exposé présenté lors de l'assemblée annuelle de la Société Entomologique Suisse du 19-20 mars 1983 à Berne